

Diplôme d'Accès aux Études Universitaires DAEU

GUIDE DES ÉTUDES

2024/2025

FCU Côte d'Opale FCU.UNIV-LITTORAL.FR Mél : fcu@univ-littoral.fr		
Site de Boulogne-sur-Mer Quai Robert Masset Bassin Napoléon B.P. 758 62321 BOULOGNE-SUR-MER cedex Tél. : 03 21 99 45 40	Site de Calais Campus universitaire de la Mi-Voix Rue Ferdinand Buisson B.P. 653 62228 CALAIS cedex Tél. : 03 21 46 55 20	Site de Dunkerque Centre universitaire des Darses 189 B, avenue Maurice Schumann BP 5526 59379 Dunkerque Tél : 03 28 23 70 80

I. Mot de bienvenue.....	3
II. Objectifs du DAEU.....	4
III. Conditions d’inscription.....	4
IV. Vos interlocuteurs.....	6
A. Équipe de direction.....	6
B. Équipe administrative.....	6
A. Responsables pédagogiques.....	6
V. Organisation du diplôme.....	7
Le bilan préparatoire.....	7
Le SAS de remédiation.....	7
Parcours DAEU.....	7
Structure des DAEU A et DAEU B.....	8
VI. Modalités de validation des études.....	9
Modalités de validation des Unités d’Enseignement (UE).....	9
Modalités de validation du diplôme.....	9
Consultation des copies.....	9
VII. Contenus des Unités d’Enseignement.....	10
Le SAS de remédiation.....	10
1) Français.....	10
2) Anglais.....	12
3) Mathématiques.....	13
Le parcours DAEU.....	14
UE1 - Français (expression écrite et orale).....	14
UE2A – Anglais.....	15
UE2B - Mathématiques.....	17
UE3A – Histoire / Géographie.....	19
UE3B de Physique / Chimie.....	20
UE4A - Economie/Droit.....	22
UE4B - Sciences de la vie et de la nature.....	24
UE5 - Réflexion Parcours Professionnel / Voltaire/Bureautique.....	26
VIII. Organisation des examens et jurys.....	29
IX. Règlement des examens.....	30

I. Mot de bienvenue

Le service FCU Côte d’Opale est la composante de l’Université du Littoral Côté d’Opale chargée du développement et de l’animation de la formation professionnelle continue, de l’apprentissage et de la VAE.

FCU Côte d’Opale est une équipe de 62 personnes, composée de formateurs permanents et de fonctions d’appui, qui dispose d’un savoir-faire reconnu par l’ensemble des partenaires institutionnels : Pôle Emploi, les Missions Locales, le Conseil Régional des Hauts-de-France et les Directions Départementales du Travail, de l’Emploi et de la Formation Professionnelle.

Le dispositif DAEU dans lequel vous venez de vous inscrire compte environ une centaine d’auditeurs par an sur le littoral. Nous souhaitons que votre formation se déroule dans les meilleures conditions possibles. A cet effet, nous vous demandons de lire attentivement ce guide : il a pour but d’attirer votre attention sur un certain nombre de points qui contribueront à la réussite de votre projet et à la bonne marche du service.

Nous comptons sur votre compréhension et votre collaboration, comme vous pouvez compter sur les nôtres !

L’équipe de FCU Côte d’Opale

II. Objectifs du DAEU

Le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) est un diplôme universitaire national équivalent au baccalauréat, qui permet d'avoir accès aux formations universitaires, de passer des concours, d'entrer dans des écoles spécialisées...

Il s'adresse à un public spécifique, les personnes en reprise d'études, répondant à des conditions d'admission précises ; ces dernières sont décrites plus bas. Il a quatre objectifs principaux :

- la reprise d'études supérieures (université, IUT, BTS, écoles spécialisées),
- l'insertion ou promotion professionnelle,
- la formation et la mise à niveau en culture générale,
- la préparation de concours administratifs ou professionnels.

La formation dispensée ne se propose pas de reproduire l'année de Terminale, mais de développer les aptitudes requises pour entreprendre des études universitaires.

III. Conditions d'inscription

Au moment de son inscription à la préparation du DAEU à l'ULCO, le candidat doit avoir interrompu sa formation initiale depuis au moins 1 an pour pouvoir prétendre à la prise en charge (totale ou partielle) du coût de la formation par le Conseil Régional des Hauts-de-France.

Les conditions d'inscription au diplôme sont fixées par un arrêté ministériel du 3 août 1994, publié au Journal Officiel (NOR : [RESK9400991A](#)).

Sont admis à se présenter aux examens les candidats ayant interrompu depuis au moins deux ans leurs études initiales et satisfaisant à l'une des conditions suivantes :

- être âgé de 24 ans au moins, au 1er octobre de l'année d'obtention du diplôme ;
- être âgé de 20 ans au moins, au 1er octobre de l'année d'obtention du diplôme, et justifier à la même date de 2 années d'activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la Sécurité Sociale.

Ces conditions sont essentielles pour qu'une attestation provisoire de diplôme soit délivrée.

Sont assimilés de plein droit à cette activité professionnelle :

- le Service National,
- toute période consacrée à l'éducation d'un enfant de plus de 24 mois,
- l'inscription à France Travail,
- la participation à un dispositif de formation professionnelle rémunéré destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification,
- l'exercice d'une activité sportive de haut niveau au sens de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984.

En outre, sont admis à se présenter à l'examen les candidats étrangers résidant en France, satisfaisant aux conditions définies ci-dessus et titulaires d'un permis de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année de l'examen.

Un candidat ne peut s'inscrire à la formation que dans un seul établissement lors d'une année universitaire.

Le délai entre la première inscription à une Unité d'Enseignement (UE) du DAEU et l'obtention du diplôme ne peut excéder 4 années, sauf dérogation exceptionnelle. Pour le calcul de cette durée, les inscriptions prises auprès d'universités différentes se cumulent.

IV. Vos interlocuteurs

A. Équipe de direction

Directeur de FCU Côte d'Opale : Franck GIULIANI

Responsable pôle activités individus : Natacha JULIART (natacha.juliart@univ-littoral.fr)

B. Équipe administrative

Ingénieure de formation : Marie SALOME (marie.salome@univ-littoral.fr)

Conseillère en Formation Continue :

Dunkerque : Carole BUTEZ (carole.butez@univ-littoral.fr)

Téléphone : 03.28.23.70.97 Bureau : 3e étage aux Darses (FCU Dunkerque)

Assistante pédagogique :

Calais : Stéphanie DUVIVIER (stephanie.duvivier@univ-littoral.fr)

Téléphone : 03.21.46.55.23 Centre Universitaire Mi-Voix (FCU Calais)

A. Responsables pédagogiques

Direction des études : Chakib BACHIRI (chakib.bachiri@univ-littoral.fr)

Présidence du jury : Karine DEBOUDT (karine.deboudt@univ-littoral.fr)

Site national : daeuf.fr

V. Organisation du diplôme

Le bilan préparatoire

Préalablement à son entrée en formation, le candidat au DAEU fait l'objet d'une évaluation de son niveau dans les disciplines fondamentales (français, anglais, mathématiques) ; celle-ci prend la forme de tests écrits et/ou oraux, suivis d'un entretien avec un formateur de la discipline concernée. En cas d'intégration tardive, et avec l'aval du directeur des études, le candidat peut intégrer le SAS sans évaluation préalable.

Le SAS de remédiation

Le SAS de remédiation est une première période allant de septembre à mi-novembre. Ce SAS est composé de 40h d'enseignement pour chacune des trois disciplines fondamentales (français, anglais et mathématiques). Cette période qui permet aux candidats d'aborder le DAEU avec un minimum d'acquis fera l'objet d'une évaluation informelle en fin de parcours. Un mini jury composé des enseignants des trois disciplines fondamentales et du directeur des études permettra d'attester la capacité du candidat à intégrer l'ensemble du parcours du DAEU. Si un formateur d'une de ces trois disciplines estime après l'évaluation, que le niveau d'un apprenant ne nécessite pas d'assister à la période de SAS, le stagiaire pourra, selon certaines modalités, être dispensée de la matière concernée.

A l'issue de la période de SAS, les stagiaires qui souhaitent bénéficier d'un conseil en formation afin de valider leur plan de formation pourront demander un rendez-vous avec la conseillère en formation.

Parcours DAEU

Ensuite, une période allant de mi-novembre à fin juin constitue le parcours DAEU sous forme d'Unités d'Enseignement (UE) dont la durée, dans la majorité des cas, est de 100 heures, soit environ 4 heures par semaine.

Il est important de noter que certains enseignements sont dispensés en présentiel et d'autres sous forme de visioconférences.

Structure des DAEU A et DAEU B

Le candidat doit valider 4 Unités d'Enseignement disciplinaires dont 3 qui dépendent de la filière choisie (voir tableau ci-dessous), ainsi qu'une Unité d'Enseignement transversale (UE5).

DAEU A	DAEU B
Ce diplôme, à dominante littéraire, permet d'entreprendre des études dans les domaines suivants : lettres, arts, sciences humaines et sociales, langues, communication, droit, sciences économiques, administration, gestion.	Ce diplôme, à dominante scientifique, permet d'entreprendre des études dans les domaines suivants : sciences, technologie, activités physiques et sportives, médecine, odontologie, pharmacie, secteur paramédical.
UE1 - Français	
UE2A - LV1 Anglais	UE2B - Mathématiques
UE3A - Histoire / Géographie	UE3B - Physique / Chimie
UE4A - Economie / Droit	UE4B - Biologie
UE5 - Réflexion Parcours Professionnel / Projet Voltaire/Initiation bureautique	

Les unités UE3A, UE3B, UE4A et UE4B peuvent éventuellement être remplacées par d'autres modules optionnels accessibles en distanciel dans le cadre du DAEU Sonate (<https://daeu-sonate.fr/>), après validation du jury d'admission. Les modules dispensés proposés sont les suivants :

Pour le DAEU A :

- Comptabilité
- Finance d'entreprise
- Initiation au travail social
- Métiers de la santé
- Philosophie
- Histoire

Pour le DAEU B :

- Comptabilité
- Qualité Logistique, industrielle et Organisation
- Génie civil
- Finance d'entreprise
- Introduction à la programmation informatique
- Métiers de la santé

VI. Modalités de validation des études

Modalités de validation des Unités d'Enseignement (UE)

Par défaut, la validation de chaque Unité d'Enseignement du DAEU s'effectue par contrôle continu (CC). 4 évaluations sont programmées pour l'ensemble des UE (2 évaluations par matière pour les UE 3 et UE4). Ces évaluations ont lieu au cours de l'année et portent chacune sur tout ou une partie du programme. L'UE 5 est une Unité d'Enseignement professionnalisante qui atteste de compétences transversales. Pour cette unité, les contrôles se font sur les séances de cours.

Une unité d'enseignement est validée dès lors que la moyenne obtenue par le candidat est supérieure ou égale à 10/20.

Le jury, composé des enseignants et des conseillères en formation, se réunit à deux reprises durant l'année universitaire (un jury intermédiaire et un jury de fin d'année). Il délibère en prenant en compte tous les éléments nécessaires (travail personnel, participation, projet, etc.). Le jury est souverain et ses décisions incontestables.

Le jury de fin d'année peut, dans l'intérêt du candidat, décider d'une épreuve de contrôle supplémentaire : le « contrôle formateur », c'est-à-dire un contrôle dont le sujet est déterminé par le formateur de l'étudiant(e) concerné(e).

Chaque UE validée s'accompagne d'une mention correspondant à la moyenne obtenue :

- Mention Passable pour une moyenne inférieure à 12/20 ;
- Mention Assez Bien pour une moyenne supérieure ou égale à 12/20 et inférieure à 14/20 ;
- Mention Bien pour une moyenne supérieure ou égale à 14/20 et inférieure à 16/20 ;
- Mention Très Bien pour une moyenne supérieure ou égale à 16/20.
- Le jury peut accorder ses félicitations aux candidats qu'il estime particulièrement méritants.

Modalités de validation du diplôme

Pour être déclaré admis au diplôme, le candidat doit obtenir une moyenne générale au moins égale à 10/20, moyenne calculée en considérant les coefficients affectés à chaque UE. En cas d'ajournement, seules les UE validées (note supérieure ou égale à 10/20) sont acquises.

Le diplôme mentionnant la filière choisie (DAEU A ou DAEU B) est délivré par le Président de l'ULCO, après délibération du jury de fin d'année.

En cas d'absence à un contrôle, la note de 0/20 est considérée pour celui-ci. Si l'absence est justifiée, un « contrôle formateur » pourra être proposé à l'issue du jury de validation du diplôme. Les justificatifs d'absence sont indispensables pour les remontées au Conseil Régional et les incidences liées à la rémunération des stagiaires, le cas échéant.

Consultation des copies

A l'issue de chaque session d'examen et après le jury, il est possible pour tout candidat de consulter sa copie en faisant la demande par courrier (signé de la main du candidat) auprès du président de jury. Ce dernier mettra en place cette consultation.

Sauf erreur matérielle ou manifeste d'appréciation, la consultation n'est pas de nature à permettre la contestation de la note.

VII. Contenus des Unités d'Enseignement

Le SAS de remédiation

Le SAS de remédiation est composé de 3 parties disciplinaires couvrant les disciplines fondamentales pour lesquelles un minimum de connaissance est prérequis : français, anglais et mathématiques.

1) Français

1.1. Expression écrite

ENSEIGNANT

François ANNOCQUE

OBJECTIFS GENERAUX ET COMPÉTENCES VISÉES

Le SAS de remédiation vise à atteindre les objectifs suivants :

- Maîtriser les règles usuelles de la langue (orthographe, syntaxe, vocabulaire) de manière à produire des textes intelligibles et respectant les normes attendues dans la formation ;
- Savoir mener et exploiter une recherche documentaire ;
- Découvrir les techniques de recherches d'idées et de planification ;

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

25h d'enseignement en présentiel

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

- Identification des caractéristiques formelles des types de textes (argumentatif, narratif, informatif, etc.), repérer leur démarche et les idées essentielles.
- Apprentissage des techniques de lecture (rapide, sélective).
- Rédiger une réponse structurée et argumentées à une question de culture générale et prise en compte du lectorat.
- Travaux de recherche documentaire dans le but de construire un mémoire d'une dizaine de pages, et de présenter les principaux repères des mouvements d'idées abordés en cours.
- (Ré)apprentissage des règles usuelles d'orthographe et de syntaxe.
- Apprentissage des règles de composition d'un texte analytique, d'un résumé, d'un essai argumentatif, d'un commentaire et d'une dissertation.

- Préparation d'un exposé et apprentissage des techniques de présentation à l'oral.
- Apprentissage des modalités de la conviction, de la persuasion et des principaux procédés stylistiques et rhétoriques.

1.2. Apprendre à Apprendre

ENSEIGNANT

Mélanie LEFRANC

OBJECTIFS GENERAUX ET COMPÉTENCES VISÉES

Le SAS de remédiation vise à atteindre les objectifs suivants :

- Se connaître en tant qu'apprenant(e) ;
- Développer des stratégies pour gagner en efficacité ;
- Utiliser ses ressources pour apprendre efficacement ;
- Acquérir et mettre en œuvre des techniques de prise de notes ;
- Comprendre et s'exercer à la bonne exécution des consignes ;
- Renforcer la motivation et la confiance en soi ;
- Développer des compétences transversales

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

15h d'enseignement en présentiel

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

- Connaître et comprendre sa manière dominante de mémoriser l'information.
- Appréhender les méthodes de travail correspondant à son style perceptif (visuel, auditif ou kinesthésique).
- Apprentissage des techniques nécessaires à la prise de notes (méthode Cornell, cartementale, abréviations).
- Comprendre l'importance des mots-clés et s'exercer à les identifier pour améliorer la compréhension, faciliter l'entrée dans l'écrit, et lever les freins à l'écriture.
- Apprendre à organiser son temps efficacement en utilisant différents outils (méthode Pomodoro, matrice d'Eisenhower).

2) Anglais

ENSEIGNANTS

Chakib BACHIRI et Marian BOHLING

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées sont celles du niveau A1, telles que les décrit le **Cadre Européen Commun de Référence** (CECR).

Compréhension orale

- Pouvoir comprendre une intervention si elle est lente et soigneusement articulée et comprend de longues pauses qui permettent d'en assimiler le sens.
- Pouvoir comprendre des expressions quotidiennes pour satisfaire des besoins simples de type concret si elles sont répétées, formulées directement, lentement et clairement par un interlocuteur compréhensif.
- Pouvoir comprendre des questions et des instructions qui lui sont adressées lentement et avec soin et suivre des consignes et des directives courtes et simples.

Expression orale

- Pouvoir produire des expressions simples isolées sur les gens et les choses.
- Pouvoir se décrire, décrire ce que l'on fait, ainsi que son lieu d'habitation.
- Pouvoir répondre dans un entretien à des questions personnelles posées très lentement et clairement dans une langue directe et non idiomatique.
- Pouvoir interagir de façon simple, mais la communication dépend totalement de la répétition avec un débit plus lent, de la reformulation et des corrections.
- Pouvoir répondre à des questions simples et en poser, réagir à des affirmations simples et en émettre dans le domaine des besoins immédiats ou sur des sujets très familiers.
- Pouvoir présenter quelqu'un et utiliser des expressions élémentaires de salutation et de congé.
- Pouvoir demander à quelqu'un de ses nouvelles et y réagir.

Compréhension écrite

- Pouvoir comprendre des textes très courts et très simples, phrase par phrase, en relevant des noms, des mots familiers et des expressions très élémentaires et en relisant si nécessaire.
- Pouvoir comprendre des messages simples et brefs sur une carte postale.
- Pouvoir reconnaître les noms, les mots et les expressions les plus courants dans les situations ordinaires de la vie quotidienne.
- Pouvoir se faire une idée du contenu d'un texte informatif assez simple, surtout s'il est accompagné d'un document visuel.
- Pouvoir suivre des indications brèves et simples (par exemple pour aller d'un point à un autre).

Expression écrite

- Pouvoir écrire des expressions et phrases simples isolées.
- Pouvoir écrire des phrases et des expressions simples sur soi-même et sur des personnages imaginaires, décrire où ils vivent et ce qu'ils font.

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

40 heures d'enseignement en présentiel réparties sur 8 semaines.

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

Les activités alternent régulièrement selon un scénario pédagogique établi dans le temps et consistent en la réalisation de tâches orales ou écrites, afin de faire acquérir au candidat les compétences décrites ci-dessus (cf. rubrique Objectifs/Compétences visées).

3) *Mathématiques*

ENSEIGNANTS

Patrick OSTELLARI

OBJECTIF/ COMPÉTENCES VISÉES

Acquérir ou retrouver des connaissances et des savoir-faire suffisants pour intégrer le module de mathématiques.

- Acquérir une meilleure compréhension des mathématiques élémentaires intervenant dans différentes situations concrètes.
- Acquérir des connaissances mathématiques et savoir-faire nécessaires à la poursuite d'un projet d'études ou d'un projet professionnel dans les filières ne nécessitant pas de spécialisation dans le domaine mathématique (secteur paramédical et secteur tertiaire notamment).
- Être capable de transférer les connaissances et les savoir-faire acquis aux autres sciences.
- Développer son autonomie de travail.

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

40 heures d'enseignement en présentiel réparties sur 8 semaines.

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

Rappels de calcul numérique

- Opérations sur les nombres positifs et négatifs, priorités opératoires.
- Opérations sur les fractions.

- Puissances : définition (les exposants sont des relatifs), règles de calcul ; cas particulier des puissances de 10 (notation scientifique) ; cas particulier de la racine carrée : définition et propriétés.
- Proportionnalité, pourcentages.

Éléments de calcul algébrique

- Symboles de comparaison.
- Équations et inéquations du premier degré à une inconnue réelle ; exemples de mises en équations de problèmes s'y ramenant.
- Écriture ensembliste de telles équations et inéquations ; intervalles de R.

Fonctions affines

- Repérage dans le plan.
- Notion de fonction affine, linéaire ; coefficient directeur d'une telle fonction.
- Tableau de variations d'une fonction affine ; représentation graphique d'une telle fonction.
- Équations de droites (on se limitera aux équations réduites $x = a$ et $y = ax + b$), coefficient directeur d'une droite non parallèle à l'axe des ordonnées.
- Lecture de graphiques ; résolution graphiques d'(in)équations.

Le parcours DAEU

UE1 - Français (expression écrite et orale)

ENSEIGNANT

François ANNOCQUE

OBJECTIFS GENERAUX ET COMPÉTENCES VISÉES

Cette Unité d'Enseignement exploite les compétences travaillées dans les ateliers de manière à atteindre les objectifs suivants :

- Être en mesure de produire un raisonnement abstrait (dépasser le stade de l'empirisme) et cohérent ;
- Découvrir les stratégies stylistiques et rhétoriques en œuvre dans des textes argumentatifs littéraires et non-littéraires ;
- Découvrir et maîtriser les stratégies argumentatives (convaincre/persuader) ;
- Savoir résumer des textes littéraires et non-littéraires ;
- Découvrir et connaître quelques pans de l'histoire des idées (Humanisme, Lumières, Romantisme, etc.) ;
- Découvrir et maîtriser le commentaire de texte et la dissertation ;
- Savoir prendre la parole et exposer le résultat d'un travail de recherche à l'oral.

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

100 heures d'enseignement en présentiel

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

- Identification des caractéristiques formelles des types de textes (argumentatif, narratif, informatif, etc.), repérer leur démarche et les idées essentielles.
- Apprentissage des techniques de lecture (rapide, sélective).
- Rédiger une réponse structurée et argumentées à une question de culture générale et prise en compte du lectorat.
- Travaux de recherche documentaire dans le but de construire un mémoire d'une dizaine de pages, et de présenter les principaux repères des mouvements d'idées abordés en cours.
- (Ré)apprentissage des règles usuelles d'orthographe et de syntaxe.
- Apprentissage des règles de composition d'un texte analytique, d'un résumé, d'un essai argumentatif, d'un commentaire et d'une dissertation.
- Préparation d'un exposé et apprentissage des techniques de présentation à l'oral.
- Apprentissage des modalités de la conviction, de la persuasion et des principaux procédés stylistiques et rhétoriques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET COEFFICIENTS

Épreuve	Nature	Type d'évaluation	Durée	Coefficient
CC1	Ecrit	Résumé de texte	3h	1
CC2	Ecrit	Essai argumentatif	3h	3
CC3	Ecrit +oral	Mémoire + Exposé de présentation du mémoire	2h	2
CC4	Ecrit	Dissertation ou commentaire de texte	4h	4

Dans le cas de contrôle formateur, l'épreuve consiste en un examen écrit (dissertation ou commentaire) d'une durée de 4 heures, représentant 100 % de la note finale.

UE2A – Anglais

ENSEIGNANTS

Chakib BACHIRI

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées sont celles du niveau B1, telles que les décrit le [Cadre Européen Commun de Référence \(CECR\)](#).

Compréhension orale :

- Comprendre les points essentiels relatifs à des sujets familiers concernant le travail, les loisirs.
- Suivre une argumentation énoncée dans un langage courant.
- Identifier le point de vue du locuteur.

Expression orale :

- Réagir et dialoguer.
- Prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (famille, région, loisirs, travail, voyages, . . .).
- Participer à des conversations tout en réagissant aux arguments d'autrui et en argumentant.
- Relater des expériences, des événements, des souhaits ou objectifs.
- Justifier des opinions, relater des projets.
- Présenter, expliquer ou commenter des documents oraux ou écrits comportant une information ou un ensemble d'informations.

Compréhension écrite :

- Comprendre des textes, notes, instructions rédigées essentiellement dans une langue courante.
- Suivre une argumentation.
- Identifier le point de vue du locuteur.

Expression écrite :

- Rédiger un texte cohérent sur des sujets familiers ou relatifs à son environnement usuel.
- Écrire un mail et une lettre formels et informels, une note.

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

Le module Anglais B1 correspond à 100 heures de formation disposée en présentiel. L'enseignement est renforcé par des modules préparatoires en ligne.

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

Les activités alternent régulièrement selon un scénario pédagogique établi dans le temps et consistent en la réalisation de tâches orales ou écrites, avec pour but de faire acquérir au candidat les compétences décrites ci-dessus (cf. rubrique Objectifs/Compétences visées).

En distanciel en autonomie :

- Étude des notions grammaticales et lexicales ;
- Travail sur vidéo, exercices en ligne de compréhension orale et écrite ;

Les activités sont enrichies d'annexes explicatives, d'un glossaire et d'un suivi personnalisé assuré par chaque formateur.

En présentiel :

- Application des connaissances et renforcement des stratégies d'apprentissage linguistique avec un formateur ;
- Travail sur l'expression et la compréhension orales (jeux de rôle, interaction).

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET COEFFICIENTS

Les épreuves du contrôle continu sont les suivantes :

Épreuve	Nature	Durée	Compétences évaluées	Coef.
CC1	Examen écrit	1 heures	Compréhension orale Maîtrise de la langue Compréhension écrite Expression écrite	2
CC2	Examen écrit	2 heures	Compréhension orale Maîtrise de la langue Compréhension écrite Expression écrite	3
	Examen oral	10 min	Expression orale	
CC3	Examen écrit	1 heures	Compréhension orale Maîtrise de la langue Compréhension écrite Expression écrite	2
CC4	Examen écrit	2 heures	Compréhension orale Maîtrise de la langue Compréhension écrite Expression écrite	3
	Examen oral	10 min	Expression orale	

UE2B - Mathématiques

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

Calcul algébrique

- Résolution algébrique et graphique de systèmes linéaires de deux équations à deux inconnues ; exemples de mises en équations de problèmes.
- Exemples d'utilisation de la méthode des coefficients indéterminés pour la transformation d'expressions algébriques.
- Développements ; factorisations : recherche d'un facteur commun, utilisation d'identités remarquables.

- Polynômes du second degré à coefficients réels : discriminant, factorisation sur \mathbb{R} , équations et inéquations du second degré à une inconnue réelle, signe d'un trinôme du second degré.
- Résolution d'équations se ramenant à des équations produits.
- Résolution d'inéquations se ramenant, après transformations, à la recherche du signe d'un produit ou d'un quotient de facteurs du premier et/ou du second degré (tableaux de signe).

Analyse

- Vocabulaire des fonctions : domaine de définition, image, antécédents.
- Dérivation des fonctions : nombre dérivé, équation de la tangente à une courbe en un point donné, dérivées des fonctions de référence, opérations sur les dérivées ; application à l'étude du sens de variation des fonctions (polynomiales et rationnelles notamment).
- Primitives d'une fonction continue sur un segment ; intégrale d'une fonction continue sur un intervalle : interprétation graphique, calcul, propriétés (linéarité, positivité, relation de Chasles).
- Fonctions logarithme népérien et exponentielle : définition, propriétés algébriques, dérivée ; exemples de résolution d'(in)équations logarithmiques et exponentielles.

Séries statistiques à une variable

- Exemples de séries discrètes, continues (regroupement en classes d'amplitude constante/ variable).
- Paramètres de position (moyenne, mode, médiane), de dispersion (étendue, variance, écart type).
- Exemples de représentations graphiques de séries statistiques (histogrammes, diagrammes en bâtons, diagrammes circulaires).

Initiation aux probabilités

- Éléments de combinatoire : p -listes, arrangements, permutations, combinaisons.
- Notion de probabilité sur un ensemble : probabilité d'un événement, de son événement contraire, de la réunion et de l'intersection de deux événements.
- Exemples d'utilisation de tableaux et d'arbres.

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

100 heures d'enseignement

Modalités d'évaluation et coefficients

Épreuve	Nature	Durée	Coefficient
CC1	Écrit	2 heures	2
CC2	Écrit	3 heures	3
CC3	Écrit	2 heures	2
CC4	Écrit	3 heures	3

UE3A – Histoire / Géographie

ENSEIGNANTE

Marie-Sophie LÉGIER

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension de documents et à la constitution d'une culture générale.
- Savoir composer un développement organisé à partir des connaissances acquises.
- Savoir étudier un ensemble documentaire sur un thème donné ; en particulier, savoir lire, présenter et analyser des cartes.
- Savoir réaliser des croquis.
- Avoir des repères relevant de l'espace et du temps : construire des repères en Histoire.
- Analyser et comprendre un document : exploiter et confronter des informations.
- Organiser et synthétiser des informations.
- Développer son expression personnelle et son sens critique.
- Préparer et organiser son travail de manière autonome.

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

100 heures d'enseignement en présentiel, visioconférence et podcasts.

Bloc constitué de 2 matières : Histoire et Géographie

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

- La géographie : un outil pour comprendre le monde.
- Les grands enjeux mondiaux.
- Le rôle et la place de la France dans la seconde guerre mondiale (1939–1945).
- La Guerre froide : un monde bipolaire (1945–1991).

- La IV^e République et la V^e République (approches nationale, continentale, mondiale).
- Un monde multipolaire (les tensions dans le monde actuel à travers l'exemple d'un foyer de conflits : le Proche et le Moyen-Orient depuis la fin de la seconde guerre mondiale).

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET COEFFICIENTS

Épreuve	Nature	Durée	Coefficient
CC1	Ecrit	2h	2
CC2	Ecrit	3h	3
CC3	Ecrit	2h	2
CC4	Ecrit	3h	3

2 CC par matière (CC1 et CC2 pour une matière et CC3 et CC4 pour l'autre)

UE3B de Physique / Chimie

ENSEIGNANT :

Patrick RYVES ET Florentin DUBAIL

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir des bases en chimie nécessaires pour poursuivre des études scientifiques ou préparer des concours paramédicaux.
- Rattacher les notions étudiées à la réalité « chimique » pour permettre de mieux comprendre notre environnement.
- Remise à niveau des connaissances en physique basée sur les programmes de seconde et de première des lycées.

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

100 heures d'enseignement en présentiel, visioconférence et podcasts.

Bloc constitué de 2 matières : physique et chimie

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

Chimie générale

PERIODE 1 : LA CONSITUTION DE LA MATIERE « L'ATOME »

- Molécules simples et complexes
- La classification périodique
- Les états de la matière et les quantités de matière

PERIODE 2 : LA TRANSFORMATION DE LA MATIERE : LES ESPECES CHIMIQUES EN SOLUTION

- La réaction chimique
- Le tableau d'avancement
- Les transformations partielles et totales
- Les réactions d'échange de protons et d'électrons

PERIODE 3 : APPLIQUER LES CONNAISSANCES ACQUISES

dans le cadre du contrôle qualité à l'introduction à la chimie organique et à la stratégie de synthèse

Physique

MECANIQUE

- Description mouvement (vitesse et trajectoire)
- Forces
- Principe d'inertie
- Travail d'une force et énergies

ELECTRICITE :

- Schématisation
- Loi des nœuds et des mailles
- Loi d'Ohm

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Certains prérequis mathématiques (lien entre dérivée et tangente, caractérisation d'un point d'inflexion comme extremum de la courbe dérivée) sont indispensables.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET COEFFICIENTS

Épreuve	Nature	Durée	Coefficient
CC1	Ecrit	2	2
CC2	Ecrit	3	3
CC3	Ecrit	2	2
CC4	Ecrit	3	3

2 CC par matière (CC1 et CC2 pour une matière et CC3 et CC4 pour l'autre)

UE4A - Economie/Droit

ENSEIGNANT

Stéphane WOILLE

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Cet enseignement doit permettre au candidat :

- de pouvoir présenter des solutions à une problématique juridique en identifiant la règle de droit applicable ;
- d'utiliser les connaissances pour développer un raisonnement logique ;
- de développer son expression personnelle et son sens de la rédaction.
- de comprendre le sens et les enjeux des questions posées dans la littérature économique, et de les amener à un minimum de recul critique par rapport au discours économique des médias

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

100 heures d'enseignement en présentiel, visioconférence et podcasts

Bloc constitué de 2 matières : économie et droit

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

Droit :

Découverte des règles juridiques de base à partir de l'analyse de situations concrètes (étude de documents). Analyse de situations juridiques et résolutions de cas pratiques. Travail personnel basé sur la recherche via un support informatique.

PARTIE 1 : INTRODUCTION GENERALE AU DROIT

- Présentation générale
- Les sources du droit
- Les sujets de droit
- L'organisation judiciaire

PARTIE 2 : INTRODUCTION GENERALE AU DROIT PENAL

- Les éléments constitutifs de l'infraction
- L'auteur de l'infraction et la notion de complicité
- Les personnes responsables et les faits justificatifs
- La sanction pénale

PARTIE 3 : INTRODUCTION GENERALE AU DROIT CIVIL

- La famille
- Le droit de propriété
- Le contrat et la responsabilité contractuelle
- La responsabilité extracontractuelle

PARTIE 4 : INTRODUCTION GENERALE AU DROIT COMMERCIAL

- Le commerce et le commerçant
- Entreprendre seul
- Le recours à la société
- La liberté du commerce et les pratiques anticoncurrentielles

Economie :

- Initiation au langage économique.
- Les fonctions économiques.
- Le financement de l'économie.
-

L'accent sera mis sur l'appropriation par les stagiaires du vocabulaire technique de base et la maîtrise d'une grille de lecture économique.

Les stagiaires seront en permanence confrontés à un modèle économique simple mais contraignant tant au niveau du langage que des raisonnements employés.

L'approche se fera progressivement via la pratique pour une meilleure appréhension des notions économiques. L'outil informatique permet la mise en place d'une démarche autonome du stagiaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET COEFFICIENTS

Épreuve	Nature	Durée	Coefficient
CC1	Ecrit	2	2
CC2	Ecrit	3	3
CC3	Ecrit	2	2
CC4	Ecrit	3	3

2 CC par matière (CC1 et CC2 pour une matière et CC3 et CC4 pour l'autre)

UE4B - Sciences de la vie et de la nature

ENSEIGNANTE

Hélène SPILMONT

OBJECTIF/COMPÉTENCES VISÉES

Ce module vise à faire acquérir trois objectifs majeurs :

- Acquérir une culture scientifique solide sur les concepts fondamentaux de la biologie et la pratique d'un raisonnement scientifique rigoureux.
- Développer l'esprit critique en appréhendant sous un angle scientifique des grands enjeux du monde actuel.
- Préparer à la poursuite d'études en biologie.

Les compétences à acquérir sont :

- Compétence 1 : Savoir analyser une expérience scientifique et en tirer une ou des conclusions.
- Compétence 2 : Savoir exprimer un raisonnement scientifique à l'écrit.
- Compétence 3 : Savoir construire et analyser un graphique.
- Compétence 4 : Savoir réaliser un schéma fonctionnel.
- Compétence 5 : Savoir réaliser une synthèse, une carte mentale.
- Compétence 6 : Savoir restituer ses connaissances sous une forme graphique ou d'un texte.
- Compétence 7 : Savoir distinguer ce qui relève d'une croyance ou d'une opinion et ce qui constitue un savoir scientifique.
- Compétence 8 : Savoir s'exprimer sans notes de façon claire et convaincante sur un sujet scientifique au choix.

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

100 heures d'enseignement en présentiel, visioconférence et podcasts.

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

PARTIE 1 : LA CELLULE, UNE STRUCTURE ORGANISEE ET COMPLEXE.

- C'est quoi une cellule ?
- Les molécules des cellules.
- La chimie de la vie : le métabolisme cellulaire.
- IV. L'origine des organites énergétiques des cellules.

PARTIE 2 : INFORMATION GENETIQUE ET DIVISION CELLULAIRE.

- Localisation et nature de l'information génétique.
- La division cellulaire : une reproduction conforme des cellules.
- Le cancer : une maladie génétique.

PARTIE 3 : DE L'ADN AUX CARACTERES D'UN INDIVIDU (DU GENOTYPE AU PHENOTYPE)

- Le phénotype : définition
- De l'ADN aux protéines
- Les enzymes et leur contribution dans la réalisation du phénotype
- Bilan : la complexité des relations gènes / protéines / environnement dans la réalisation du phénotype
- Applications biotechnologiques et médicales

PARTIE 4 : LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE GENETIQUE AU COURS DE LA REPRODUCTION SEXUEE

- La méiose : une double division produisant les gamètes.
- Le brassage génétique à l'origine du caractère unique des individus.
- Anomalies de méiose et conséquences.
- Hérité humaine

PARTIE 5 : REPRODUCTION HUMAINE

- La mise en place du phénotype sexuel.
- La fonction de reproduction.
- Sexualité et maîtrise de la reproduction.

PARTIE 6 : L'ANTHROPOCENE ET LES INDISSOCIABLES CRISES DU CLIMAT ET DE LA BIODIVERSITE

- Comprendre le climat et le réchauffement climatique
- La 6ème crise majeure de la biodiversité actuelle
- Biodiversité et climat : des solutions communes

PARTIE 7 : IMMUNOLOGIE

- L'immunité innée : la réaction inflammatoire.
- Deuxième ligne de défense : l'immunité acquise.
- Utiliser l'immunité spécifique en santé humaine : vaccins et immunothérapies.

PARTIE 8 : GLYCEMIE ET DIABETES

- La régulation de la glycémie

- Les diabètes

PARTIE 9 : LA COMMUNICATION NERVEUSE

- L'exemple d'un réflexe : le réflexe myotatique
- Perturbation du fonctionnement des synapses par des substances exogènes
- Cerveau et motricité volontaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET COEFFICIENTS

Épreuve	Nature	Durée	Coefficient
CC1	Ecrit	2 h	2
CC2	Ecrit	2 h	2
CC3	Ecrit	2 h	2
CC4	Ecrit (coef.2) + Présentation orale (coef.2) *	2 h	4

*5min/étudiants

UE5 - Réflexion Parcours Professionnel / Voltaire/Bureautique

Cette unité d'enseignement est constituée de 3 matières transversales. Elle est donc commune au DAEU A et DAEU B.

Réflexion Parcours Professionnel (RPP)

ENSEIGNANTS

Laetitia DEGRUGILIER, Lydie BOUBTITA, Stéphane WOILLE

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

La partie de l'UE concernant la réflexion sur le parcours professionnel est présentée sous forme d'ateliers initiés par la FCU en collaboration avec le SUAIOIP et éventuellement d'autres intervenants extérieurs. Ces ateliers permettent à l'étudiant d'établir un bilan personnel et de mener une réflexion sur un projet de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

Etablir un bilan : mieux se connaître

- Récapituler son parcours personnel, social et professionnel
- Identifier & mettre en valeur ses compétences, ses qualités
- Exposer son système de valeurs
- Poser sur son parcours un regard analytique et critique

Construire un projet professionnel ; être capable de :

- Effectuer des recherches
- Identifier le champ professionnel visé
- Connaître le marché de l'emploi et ses perspectives
- Confronter le bilan personnel et professionnel
- Définir un parcours d'études (si projet de reprise d'études)
- Pouvoir se projeter dans l'avenir et anticiper
- Identifier les différents réseaux pour se positionner sur le marché du travail réseau personnel et réseaux sociaux
- Construire son portefeuille de compétences
- Elaborer un CV, rédiger une lettre de motivation
- Développer une argumentation cohérente et convaincante
- Communiquer efficacement pour présenter son parcours, convaincre
- Gérer son stress, sa posture, son temps
- Faire preuve d'esprit de synthèse, d'esprit critique, de recul
- Utiliser des supports multimédias appropriés et de manière pertinente

Projet Voltaire :

ENSEIGNANTS

Marie-Christine LARQUETOUX, Caroline JURKIEWICZ, Stéphane WOILLE

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Le projet Voltaire a pour objectif de perfectionner l'expression écrite et orale, ainsi que l'orthographe, par un travail en autonomie sur la plateforme Voltaire. Les compétences visées sont :

- Développer ses compétences en orthographe, grammaire, conjugaison et vocabulaire
- Organiser son temps pour se former en autonomie
- Orthographe : renforcer ses compétences orthographiques
- Expression : produire un discours précis, nuancé, structuré et élaboré
- Courriel : maîtriser les bonnes pratiques du courriel professionnel,

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Possibilité de passer la certification si aval de l'équipe pédagogique selon les critères suivants : implication, motivation, progression pédagogique.

Initiation bureautique :

ENSEIGNANTS

Sylvain DRUART , Sébastien FAMCHON, Maxime HEROGUER

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

L'initiation bureautique vise à aider les apprenants à utiliser les outils bureautiques afin de faciliter la maîtrise de l'environnement numérique indispensable pour la formation en DAEU et d'acquérir des compétences académiques et professionnelles numériques.

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

- Aide à la connexion au réseau FCU
- Initiation au logiciel de traitement de texte, tableur et logiciel de traitement de texte
- Appréhender la notion de netiquette

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

20 heures d'enseignement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET COEFFICIENTS

Épreuve	Nature	Durée	Coefficient
CC1	RPP Dossier individuel sur la réflexion du parcours	-	0.5
CC2	RPP Oral sur la réflexion du parcours	15min par étudiant	0.5
CC3	Voltaire Evaluation du travail réalisé sur la plateforme	-	0.25
CC4	Voltaire Ecrit	1h	0.25
CC5	Bureautique Traitement de texte, tableur		0.25
CC6	Bureautique Logiciel de présentation (diaporama)	-	0.25

SAS de remédiation

- A partir du lundi 09 septembre 2024

Parcours DAEU

- Journée d'intégration : Lundi 04 Novembre 2024
- Début des cours : Mardi 05 novembre 2024
- Jury intermédiaire : Jeudi 27 février 2025
- Jury de fin d'année : Jeudi 03 juillet 2025
- Contrôles formateurs : Lundi 07 juillet 2025
- Jury de rattrapage : Jeudi 10 juillet 2025

VIII. Organisation des examens et jurys

CONTRÔLE CONTINU 1	Semaine du Lundi 09 Décembre au 20 Décembre 2024 Contrôle effectué en classe		
CONTRÔLE CONTINU 2	04 février 2025	8h30 – 11h30 • H/G • PHY. /CHIMIE	13h30 – 16h30 • FRANÇAIS
	05 février 2025	8h30 – 11h30 • MATHS 8h30-10h30 • ANGLAIS	13h30– 16h30 • ECO/DROIT • BIOLOGIE
CONTRÔLE CONTINU 3	Semaine du 22 Avril au 02 Mai 2025 Contrôle effectué en classe		
CONTRÔLE CONTINU 4	17 juin 2025	8h30-11h30 • H/G • PHY/CHIMIE	13h30– 17h30 • FRANÇAIS
	18 juin 2025	8h30 – 11h30 • MATHS 8h30-10h30 • ANGLAIS	13h30– 16h30 • ECO/DROIT • BIOLOGIE

JURYS 2024-2025 :

- Jury intermédiaire : Jeudi 27 février 2025
- Jury de fin d'année : Jeudi 03 juillet 2025
- Jury de rattrapage : Jeudi 10 juillet 2025

IX. Règlement des examens

- Les candidats doivent être présents au moins 15 minutes avant le début de l'épreuve.
- Les candidats en retard se verront refuser l'accès à la salle d'examen.
- Une pièce d'identité du candidat, avec photographie, pourra être exigée de chaque candidat.
- Au cours des épreuves, aucun candidat n'est autorisé à quitter la salle d'examen durant la première heure de composition.
- Tous les documents et matériels non autorisés doivent être déposés en bout de salle.
- Les téléphones portables doivent être éteints et rangés.
- Toute communication entre candidats est interdite.
- Sous certaines conditions, les personnes souffrant d'un handicap peuvent bénéficier d'un aménagement des épreuves

